



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1. Identification du matériel et du fournisseur

Produit : **Formic Pro®**
Code de l'article :
Usage du produit : Acaricide, nettoyant pour ruche

Téléphone d'urgence : **CANUTEC : 613-996-6666 Canada**
CHEMTREC : 800-424-9300 États-Unis

Fournisseur/fabricant : NOD Apiary Products Ltd.
Adresse : 374 Sidney Street,
Trenton, Ontario Canada K8V 2V2
Téléphone : 1-866-483-2929 ou 1-613-398-8422

Date d'élaboration de la FDS : 13 Octobre 2023

Section 2. Identification des dangers

Pictogrammes



Toxique



Corrosif

Mot de signalement : DANGER

Code de danger	Énoncé de danger	Catégorie de SST
H302	Nocif si avalé.	Catégorie 4
H332	Nocif si inhale.	Catégorie 4
H290	Peut être corrosif pour les métaux.	Catégorie 1
H314	Provoque de graves Brûlures et des lésions oculaires.	Catégorie 1 b
H318	Provoque des lésions oculaires graves.	Catégorie 1
H401	Toxique pour la vie aquatique.	Catégorie 4
H433	Nocif pour les vertébrés terrestres.	-

Code de prévention	Énoncé de prévention
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P260	Ne pas respirer les fumées ou les vapeurs.
P264	Laver soigneusement les mains après la manipulation.

P270	Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.
P271	Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des vêtements de protection.

Code de réponse	Énoncé de réponse
P101	Si un avis médical est nécessaire, avoir l'étiquette ou le conteneur à portée de main.
P310	Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P390	Absorber les déversements afin d'éviter des dégâts matériels.
P301 P312	En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin, si vous vous sentez mal.
P301 + P330+P331	En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.
P303 + P361 + P353	En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau à l'eau et laver.
P304 + P340	En cas d'inhalation : Emmener la personne à l'air frais et maintenir au repos dans une position confortable pour la respiration.
P305 + P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à enlever. Continuer à rincer.

Code d'entreposage	Énoncé d'entreposage
P405	Garder sous clé.
P406	Garder dans un conteneur résistant à l'abrasion avec une doublure intérieure résistante.

Code de disposition	Énoncé d'élimination
P501	Éliminer selon les réglementations ou autorités locales.

Section 3. Composition/Information sur les composants

Ingrédients	Wt %	NUMÉRO DE CAS.
Acide formique	42,25	64-18-6
Ingrédients inertes	57,75	Propriétaire

Section 4. Mesures de premiers soins

Voies d'exposition :

Contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et facile à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau. Laver avec beaucoup d'eau et du savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau à l'eau et laver. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Si oe vomissement se produit spontanément, placer la victime avec la face vers le bas et tourner la tête sur le côté afin d'éviter le vomis d'entrer dans les poumons.

En cas d'inhalation Emmener la personne à l'air frais. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Permettre à la personne de garder la

position la plus confortable et de rester au chaud. Maintenir au repos jusqu'à ce que complètement guérie. Obtenir un avis médical si la respiration devient difficile ou si vous vous sentez mal.

Section 5. Mesures de lutte contre les incendies	
Type de danger	Ininflammable
Dangers de produits de combustion	S'il est chauffé jusqu'à décomposition, les substances suivantes peuvent être formées : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et de la fumée.
Moyens d'extinction appropriés	Des poudres chimiques sèches, du dioxyde de carbone, jet d'eau ou mousse qui résiste à l'alcool peuvent être utilisés sur les incendies impliquant ce produit.
Précautions pour les pompiers et les vêtements de protection spéciaux	Porter un appareil respiratoire autonome, approuvé pour la demande de pression, MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complet quand vous luttez contre un incendie contenant ce produit. Refroidir les contenants avec de l'eau pour éviter la rupture.

Section 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Porter un équipement de protection comme indiqué dans la Section 8. Dégager la zone de tout membre du personnel non protégé.

Ramassez tout produit déversé et placez-le dans un contenant en polyéthylène à haute densité (PEHD) refermable pour l'élimination.

Section 7. Manutention et entreposage
--

Précautions pour la manipulation :

- Lire l'étiquette avant utilisation.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- Ne pas respirer les fumées ou les vapeurs.
- Laver soigneusement les mains après la manipulation.
- Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
- Éviter le rejet dans l'environnement.
- Porter des vêtements de sécurité.
- Soyez prudent lors de l'ouverture du conteneur, surtout par temps chaud, c'est-à-dire : ouvrir à l'extérieur et rester face au vent.

Précautions pour l'entreposage :

- Entreposer loin de l'acide sulfurique, agents oxydants et sources d'inflammation.
- Garder sous clé.
- Entreposer dans son contenant original (résistant à la corrosion) dans un endroit frais, sec et bien aéré au-dessous de 25 °C.

Section 8. Contrôle de l'exposition/Protection personnel

Normes d'exposition en milieu de travail (fourni uniquement à titre indicatif)

Substance	TWA		STEL	
	ppm mg/m³		ppm mg/m³	
Acide formique [64-18-6]	5	9,4	10	19

Norme d'exposition en milieu de travail – moyenne pondérée dans le temps (WES-TWA). *Le temps-exposition moyenne pondérée standard est conçu pour protéger le travailleur contre les effets de l'exposition à long terme.* Norme d'exposition en milieu de travail – limite d'exposition à court terme (WESSTEL). *L'exposition moyenne de 15 minutes standard.* S'applique à une période de 15 minutes dans la journée de travail et vise à protéger les travailleurs contre les effets indésirables de l'irritation, changement de tissu chronique ou irréversible ou narcose qui peut-être augmenter le risque d'accident. La WES-STEL n'est pas une alternative à la WES-TWA ; les deux expositions moyennes pondérées dans le temps et à court terme s'appliquent.

Mesures d'ingénierie

Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Garder de l'eau à portée de main pour le lavage des yeux et le rinçage si la peau entre en contact. Travailler à l'extérieur face au vent du produit ou ayez une ventilation adéquate. Le produit est très corrosif pour la plupart des métaux, évitez tout contact avec des métaux.

Protection personnelle

Yeux	Porter des lunettes à coques latérales. Évitez de porter des lentilles de contact.
Les mains et la peau	Porter une combinaison sur une chemise à manches longues, des pantalons longs, des chaussettes et des chaussures, des gants résistants aux acides (PVC, néoprène ou nitrile).
Respiratoire	Si vous travaillez à l'intérieur, portez un respirateur avec une cartouche de suppression anti-vapeurs organiques avec un préfiltre approuvé pour les pesticides (MSHA/NIOSH préfixe du numéro d'approbation TC - 23C), ou un récipient approuvé pour les pesticides (MSHA/NIOSH préfixe du numéro d'approbation TC - 14 G) ou un respirateur homologué par le NIOSH avec une cartouche anti-vapeurs organiques (OV) ou une cartouche avec un préfiltre N, R, P.
Général	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas porter de lentilles de contact. Éviter de respirer les vapeurs. Ne pas avaler. Laver soigneusement après traitement et avant de manger, de boire ou de fumer. Éviter la contamination des aliments, des boissons ou des cigarettes. Enlever les vêtements contaminés promptement et nettoyer soigneusement avant la réutilisation.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Marron à marron foncé
Odeur	La vapeur a une odeur âcre et pénétrante.
Seuil olfactif	Ne s'applique pas
pH	2
Point d'ébullition	Ne s'applique pas
Point de fusion	Ne s'applique pas
Point de congélation	-17 ^o C
Point d'ignition	138 ^o C
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'exposition supérieure et inférieure	Ne s'applique pas
Pression de vapeur	> 44,80 mbar à 20 °C
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air.
Densité relative	Ne s'applique pas
Solubilité	L'acide formique est miscible à l'eau, les autres composants non solubles.
Coefficient de partage :	Ne s'applique pas
Température d'auto-inflammation	349 ^o C
Température de décomposition	Ne s'applique pas
Viscosité cinématique	Ne s'applique pas
Caractéristiques de la particule	Ne s'applique pas

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité de la Substance	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes, d'autres sources d'ignition
Matières incompatibles	Réagit avec les amines, bases, agents oxydants et l'acide sulfurique.

**Produits de décomposition dangereux
Products**

Pas dans le cadre normal ou recommandé des conditions de manutention et d'entreposage. Du dioxyde de carbone et le monoxyde de carbone peuvent se former quand chauffé jusqu'à décomposition.

Section 11. Renseignements toxicologiques**Toxicité aiguë : Acide formique****Orale Rat- LD₅₀ : 730 mg/kg****Inhalation Rat LC₅₀ : 15 g/m³/15 min****Effets aigus :**

Avalé	Nocif si avalé.
Par voie cutanée	Ne s'applique pas
Par inhalation	Nocif par inhalation.
Yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Peau	Provoque de graves brûlures et des lésions oculaires.

Effets chroniques :

Cancérogénicité	Ne s'applique pas
Toxicité pour la reproduction	Ne s'applique pas
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne s'applique pas
Aspiration	Ne s'applique pas
STOT/SE	Ne s'applique pas
STOT/RE	Ne s'applique pas

Section 12. Informations écologiques

Persistance et dégradabilité	Tous les composants sont biodégradables.
Bioaccumulation	Composants n'accumulent pas de bio.
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Autres effets nocifs	Aucune donnée disponible.

Section 13. Considération relative à l'élimination**Méthode d'élimination : Éliminer conformément aux réglementations locales.****Méthodes d'élimination à éviter : Ne pas permettre l'entrée dans les cours d'eau.****Section 14 Informations relatives au transport**

Le produit répond à la condition d'exemption pour le transport routier sous 3244 « Quantité limitée ». Le produit est classé comme marchandises dangereuses pour le transport aérien et maritime.

Transport routier et ferroviaire

UN No : Exonérées
Classe primaire Quantité limitée
Groupe d'emballage
Désignation officielle :

Transport aérien

UN No : UN3244
Classes primaires 8
Groupe d'emballage II
Désignation officielle : Solide contenant du liquide corrosif, N.O.S

Transport maritime

UN No : 3244
Classe primaire 8
Groupe d'emballage II
Désignation officielle : Solide contenant du liquide corrosif, N.O.S

Section 15. Information réglementaire

Enregistré comme pesticide aux États-Unis en vertu de la FIFRA (Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act) Numéro d'enregistrement de l'EPA - : 75710-3

Section 16. Autres informations

Glossaire

EC ₅₀	Concentration efficace médiane
EEL	Exposition environnementale limite
EPA	Autorité de protection de l'environnement
HSNO	Nouveaux organismes et substances dangereuses
LC ₅₀ testés	Concentration d'un élément dans l'air qui tuera 50% des sujets
LD ₅₀	Dose d'un élément dans l'air qui tuera 50% des sujets testés
LEL	Limite inférieure d'inflammabilité
OSHA travail	Administration américaine de la sécurité et de la santé en milieu de
TEL	Limite maximale tolérable
TLV responsable.	Valeur limite d'exposition - limite d'exposition fixée par l'autorité
UEL	Limite supérieure d'explosion
WES	Limite d'exposition en milieu de travail

AVIS : NOD APIARY PRODUCTS LTD. ESTIME QUE LES INFORMATIONS CI-DESSUS SONT EXACTES ET REPRÉSENTENT LES MEILLEURES INFORMATIONS ACTUELLEMENT DISPONIBLES AUX ÉTATS-UNIS. TOUTEFOIS, NOUS N'OFFRONS AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, EN CE QUI CONCERNE CES INFORMATIONS ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITÉ RÉSULTANTE DE SON UTILISATION. LES UTILISATEURS DEVRAIENT FAIRE LEUR PROPRE RECHERCHE POUR DÉTERMINER LA CONVENANCE DES RENSEIGNEMENTS POUR LEUR FINS PRÉVUE.

Veuillez contacter NOD Apiary Products Ltd. pour plus d'informations.